Réf. Farde e-Assemblées : 2594715

N° OJ : **197**

Projet d'Arrêté - Conseil du 27/05/2024

Objet : Lauréats de l'appel à projets Smart City 2024 - 2025 (Data-Driven Smart City).- Octroi de subsides.

Le Conseil communal,

Vu la déclaration de politique communale de la Ville de Bruxelles visant à devenir une Smart City au service de tous ;

Vu l'importance de la participation d'acteurs locaux de la Smart City dans le processus de création d'une Smart City;

Considérant la décision du Collège du 11/01/2024 d'autoriser la mise en œuvre d'un septième appel à projets « Smart City », ayant pour thématique « Data-Driven Smart City »;

Considérant les 17 projets soumis, dont 12 étaient recevables en vertu de l'article 7 du règlement approuvé par le Collège du 11/01/2024, et l'allocation d'un montant de maximum 80.000€ (50.000€ maximum par projet) ;

Considérant que sur les 12 projets, 8 ont été sélectionnés par le jury pour participer à une journée de présentation de leur projet, en vertu de l'article 10 du règlement approuvé par le Collège du 11/01/2024;

Considérant la réunion du jury du 3 mai 2024, durant laquelle les 8 porteurs de projets finalistes ont présenté et défendu leur projet ;

Considérant que le jury considère que, selon les critères de sélection applicables repris dans le règlement adopté par le Conseil Communal en sa séance du 15 janvier 2024, les 2 lauréat.e.s de l'édition 2024-2025 de l'appel à projets Smart City sont les suivant.e.s :
- réf : 7SC010_FR – Buildwind SRL– 45.000,00 EUR
- réf: 7SC009_FR – Autonomia ASBL – 35.000,00 EUR

Considérant que les montants sont disponibles aux articles 13901/32101 (24/000040) et 13901/33202 (24/000046) du budget ordinaire 2024;

Considérant que le Collège des Bourgmestre et Echevins, a adopté la liste des lauréats et les montants alloués, et qu'il a également, engagé les dépenses relatives à ces subsides et autorisé la liquidation de ces montants sous réserve de l'octroi de ces subsides par le Conseil communal;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Adopter la liste des lauréats de l'appel à projets « Smart City » 2024-2025 et octroyer les subsides pour un montant total de 80.000,00 EUR :
- réf : 7SC010_FR – Buildwind SRL– 45.000,00 EUR
- réf: 7SC009_FR – Autonomia ASBL – 35.000,00 EUR.

Annexes :

- Dossier 7SC010_FR – Buildwind SRL (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Dossier 7SC009_FR – Autonomia ASBL (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Avis DPO_FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Evaluation du jury_FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)